HAL
open science

Le régionalisme au Royaume-Uni

Alistair Cole

To cite this version:

Alistair Cole. Le régionalisme au Royaume-Uni. Némery, Jean-Claude Quelle organisation pour les grandes régions en France et en Europe ?, l'Harmattan, pp.351-362, 2015, 978-2-343-07576-1. halshs-01276933

HAL Id: halshs-01276933

https://shs.hal.science/halshs-01276933v1

Submitted on 21 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le régionalisme au Royaume-Uni

Alistair Cole, TRIANGLE, Sciences Po-Lyon, France et l'Université de Cardiff, Pays de Galles, Royaume Uni[i]

Le Royaume-Uni compte plus de soixante millions d'habitants sur un territoire moitié moins grand que celui de la France, une des densités les plus fortes d'Europe. L'Angleterre rassemble environ 83 % de la population britannique, l'Ecosse 9 %, le Pays de Galles 5 % et l'Irlande du Nord 3 %. Chacune des quatre nations du Royaume-Uni a son propre héritage historique, culturel et, dans une certaine mesure, ses propres caractéristiques sociopolitiques. La construction britannique est contestée par une partie de l'opinion en Ecosse (où une forte majorité se sent plus écossaise que britannique) et, à un moindre degré, au Pays de Galles. Le Pays de Galles fut uni à la Couronne d'Angleterre par les Actes d'Union de 1536 et 1542. Ce n'est qu'en 1707 que fut authentifiée l'Union de l'Angleterre et de l'Ecosse par un pacte qui permettait à la nation septentrionale de conserver un certain nombre de particularismes : elle put ainsi garder son clergé et son Église presbytérienne, distincts de l'Église officielle anglicane, de même que son propre système d'enseignement et son propre système juridique largement inspiré du droit romain. L'Irlande fut liée à la Couronne par l'Acte d'Union de 1800. La division de l'Ile en 1922 a créé deux États/entités sur le territoire de l'Ile d'Irlande ; la République d'Irlande au sud et l'Irlande du Nord, rattachée à la Couronne d'Angleterre.

La question du régionalisme au Royaume Uni est complexe. Il faut distinguer entre l'Angleterre d'une part, la nation de loin la plus peuplée, et les autres nations (Ecosse, Pays de Galles, Irlande du Nord) de l'autre. Le modèle régionaliste a du mal à s'imposer au Royaume Uni. Non seulement il sonne faux là où il n'existe pas de conseils régionaux directement élus (le cas de l'Angleterre, 84% de la population totale), mais la « région » est vécue comme un affront dans des milieux « ethno-territorialistes », pour lesquels ce n'est pas un terme neutre. Au Pays de Galles et – surtout – en Ecosse, le concept de région est essentiellement contesté, car les acteurs de la dévolution en Ecosse ou au pays de Galles considèrent qu'ils agissent dans un contexte national, même à l'intérieur d'un État britannique asymétrique. La défaite des autonomistes au référendum de septembre 2014 en Ecosse n'a pas, pour autant, apporté une solution durable aux tensions territoriales.

La Dévolution: les convergences et les divergences

Si le régionalisme au Royaume uni ne peut pas se limiter à une discussion de la « dévolution », celle-ci représente la forme de régionalisme asymétrique qui caractérise le mieux la complexité territoriale du Royaume Uni. Dans un ouvrage important, Bogdanor (2008) évoque trois dimensions de la dévolution : le transfert de pouvoir à une Assemblée élue mais subordonnée ; le transfert de compétences par des critères géographiques ; et le transfert de fonctions exercées dorénavant par le Parlement de Westminster. La dévolution traduit le transfert du pouvoir de décision en matière économique, sociale, politique et culturelle au profit d'une assemblée régionale démocratique, élue au suffrage universel et investie, pour ce faire, de moyens politiques et administratifs étendus. C'est un concept typiquement britannique, distinct, même si il est proche de l'autonomie régionale telle qu'on

la rencontre en Espagne ou en Italie. La dévolution n'est pas le fédéralisme, car il n'y a pas de constitution écrite ; selon la doctrine constitutionnelle de la souveraineté parlementaire, le parlement de Westminster pourrait un jour récupérer les pouvoirs dévolus, voire même décréter l'abolition des institutions (cf. le cas pour le Parlement de Stormont en Irlande du Nord en 1972). Depuis l'avènement de la dévolution en 1997 (l'année des référendums en Ecosse et au Pays de Galles), l'organisation territoriale du Royaume-Uni est plus que jamais à géométrie variable. La dévolution au Royaume-Uni est une forme de décentralisation asymétrique : l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord ont chacun des institutions politiques, mais avec un degré variable d'autonomie et des pouvoirs juridiques et des ressources financières inégales. En Angleterre, d'autre part, la greffe régionale ne prend pas. L'échec du référendum de 2004 dans le nord-est démontre la faiblesse de la demande électorale pour des institutions régionales élues en Angleterre (Cole et Stafford, 2015).

Après une décennie et demie d'opération, quel est l'impact de la dévolution ? Au cours des quinze premières années, on constate le double effet d'une divergence croissante entre l'Angleterre et les gouvernements de plus en plus autonomes de l'Ecosse, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord ; et d'une convergence progressive, même si encore très imparfaite, entre les gouvernements décentralisés eux-mêmes (Birrell, 2012).

Divergences ? L'impact le plus immédiat est celui d'une divergence des projets politiques écossais et gallois par rapport au cas anglais. La divergence est poussée plus loin en Ecosse, au point où les gouvernements britanniques et écossais se sont mis d'accord pour organiser un référendum en septembre 2014 (voir infra). Certes, le Parlement Écossais a fait une différence. Prenons quelques exemples: les droits d'inscription à l'université abolis pour les étudiants écossais (et donc ceux de l'Union européenne), mais non pas pour les anglais, les gallois ou les irlandais du Nord. Du même ordre, les aides à domicile pour les personnes âgés sont gratuites en Écosse – mais très chères en Angleterre. En ce qui concerne la santé : le

Parlement écossais autorise l'accès à un certain nombre de médicaments qui ne sont pas financés en Angleterre (ou au Pays de galles). Le Pays de Galles offre un autre exemple d'inflation institutionnelle et de construction identitaire. Si l'Acte de 1998 a créé une Assemblée avec des pouvoirs limités, il y a eu depuis lors un processus de comparaison permanente avec l'Ecosse et une exigence de la part des élites galloises pour une Assemblée plus puissante. Ce fut accompli en deux étapes. D'abord, le pouvoir réglementaire fut renforcé dans l'acte de 2006, qui créait également une procédure législative complexe par laquelle l'Assemblée galloise pouvait demander de Westminster le transfert de pouvoirs dans 20 domaines décrits dans la loi. Cette procédure fut source de nombreux conflits entre 2007 et 2011 (par exemple, sur les logements sociaux, la viande ou encore la langue galloise). Vient ensuite le moment de la véritable approbation populaire du projet de dévolution. Depuis le 1er mai 2011, suite au référendum de mars 2011 (qui donnait 65% de oui pour accorder les pouvoirs législatifs aux Gallois) l'Assemblée galloise exerce les pouvoirs législatifs dits primaires (Cole et Stafford, 2015).

En même temps, on observe une *convergence imparfaite* entre gouvernements autonomes (entre l'Ecosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord). Dès le début, les gouvernements écossais et gallois ont affiché leur refus des logiques 'néo-libérales' et leur préférence pour des solutions 'sociaux-démocrates' basées sur la réaffirmation de la puissance publique. Parfois, la convergence entre gouvernements dévolus est très nette : par exemple, en ce qui concerne la décision, en 2013, des ministres de l'Éducation gallois et de l'Irlande du nord de se démarquer de la politique de l'enseignement secondaire du ministre de l'Éducation anglais. Définir le nouveau projet de dévolution en termes de service public et contre les solutions du marché fut un acte de foi constitutif pour les nouveaux gouvernements dévolus en Ecosse et au Pays de Galles. Un travail récent sur la réforme du gouvernement local en Angleterre et au Pays de Galles montre clairement qu'il y a eu des divergences, l'Angleterre

ayant introduit des régimes de performance basés sur « la terreur et les cibles » (*Terror and Targets*), dont se sont détournés les décideurs politiques au Pays de Galles en faveur du « partenariat » entre les gouvernements centraux et locaux et d'une auto-évaluation par les autorités locales (Martin et Webb, 2009). En général, il s'agit plus d'une convergence de style politique que de contenu. Selon Mitchell (2009), dès la création de son gouvernement dévolu en 1999, l'exécutif écossais est caractérisé par sa volonté de démontrer sa différence vis-à-vis de l'Angleterre, bien plus que de réfléchir sur le bien-fondé de cette différence.

La campagne référendaire en Ecosse a démontré les limites à ce processus de convergence imparfaite. Les gouvernements gallois et nord-irlandais exigent une égalité de traitement avec l'Ecosse – mais à l'intérieur du Royaume Uni. Le premier ministre gallois, Carwyn Jones, a fait plusieurs interventions pour exiger que l'Ecosse reste à l'intérieur du Royaume Uni, ce qui a provoqué un début de polémique entre les premiers ministres gallois et écossais.

Le référendum en Ecosse et ses conséquences

Finalement l'Ecosse a voté à plus de 55% contre l'Indépendance au référendum du 20 septembre 2014 (Cole, 2014b). La défaite des autonomistes au référendum de septembre 2014 en Ecosse n'a pas, pour autant, apporté une solution durable aux tensions territoriales. Six mois après, la nouvelle dirigeante du SNP, le Parti national écossais (Nicola Sturgeon) n'exclut pas un autre référendum comme prix à payer pour soutenir un gouvernement travailliste après les élections du 7 mai 2015. Le SNP – entre 40% et 50% des voix dans les sondages au moment de l'écriture de cet article - peut s'attendre à obtenir au moins les deux-

tiers des 59 sièges écossais, contre 10 à 15 pour les travaillistes. Le SNP espère clairement jouer le rôle des nationalistes Irlandais (de Parnell) au dix-neuvième siècle, ou, plus proche de notre temps, des nationalistes Catalans sous les gouvernements socialistes espagnols : c'est-à-dire marchander leur soutien auprès d'un gouvernement minoritaire travailliste à Londres contre la promesse de nouveaux transferts de compétences, une plus grande autonomie fiscale et – peut-être, un nouveau référendum sur l'Indépendance.

Comment en est on arrivé là ? Dans la période contemporaine, on peut identifier l'existence d'un récit Ecossais au moins depuis les années 1980, largement partagé au-delà des divisions partisanes: favorable à la dévolution, à l'Etat providence, résolument contre les conservateurs et Mme Thatcher, et favorable à la justice sociale (Cole, 2014a, Mitchell, 2004). La Convention constitutionnelle, crée dans les années 1980, a réuni une coalition d'acteurs venant d'horizons divers favorable au projet politique de la dévolution. L'élection du gouvernement travailliste en 1997 fut suivie quelques mois après par un référendum largement favorable à la création du parlement écossais (les gallois votant pour une assemblée nationale galloise une semaine plus tard). Dès le début, le modèle écossais est celui qui pousse le plus loin la logique de la dévolution : des pouvoirs législatifs dévolus avec quelques pouvoirs réservés pour le centre. Le Parlement écossais a le pouvoir de légiférer dans tous les domaines sauf ceux qui sont expressément réservés au Parlement de Westminster (les affaires constitutionnelles, les finances britanniques, la politique étrangère, la sécurité sociale et la citoyenneté). Le pouvoir écossais gère les domaines essentiels tels (entre autres) la santé, l'éducation, le maintien de l'ordre, le logement, les transports, les arts et la culture. Pour assumer ses fonctions, l'exécutif écossais reçoit un budget sous forme de dotation globalisée, libre à lui de distribuer les crédits selon ses préférences. D'autre part, les domaines d'une vraie importance pour l'Ecosse - l'État-providence et l'économie – ne sont

pas ou peu décentralisés. La sécurité sociale, la politique de l'emploi, les aides à l'emploi, restent dans le domaine de compétence du gouvernement central britannique… pour l'instant. Et, même si son Parlement peut varier à la marge les taux d'imposition nationale, l'Ecosse n'a pas, à proprement parler, d'autonomie fiscale pour mener à bien ses projets, d'où la demande des nationalistes du contrôle sur 90 % des ressources pétrolières de la mer du Nord.

De mai 2007 à novembre 2014, l'exécutif écossais fut dirigé par un premier ministre nationaliste, M. Alec Salmond, remplacé depuis peu par Mme Nicola Sturgeon. Dans une stratégie plutôt axée sur la confrontation, Salmond tentait systématiquement de mettre Londres en porte à faux vis-à-vis des électeurs écossais, avec des succès de plus en plus éclatants. Pendant cette période, Londres était systématiquement montré du doigt par les nationalistes au pouvoir : notamment par rapport à la politique européenne, exercée par Londres au nom de tout le Royaume-Uni. D'autre part, une réaction anti-écossaise peut être identifiée parmi d'importantes couches de l'opinion publique anglaise, agacées par les prétentions écossaises et un traitement inégalitaire dans le domaine de la santé, de l'éducation, des allocations vieillesse et dépendance. Réélu de manière triomphale aux élections en mai 2011, le premier ministre nationaliste Salmond annonçait son intention de tenir un référendum sur l'indépendance en automne 2014. L'accord de David Cameron en 2011 a donné une forme juridique au référendum, les deux seules options étant l'Indépendance ou l'union. On peut interpréter la campagne référendaire en partie comme un jeu politique, forcément un jeu à somme nulles, soit un pari audacieux de la part des nationalistes écossais, qui sont à la manœuvre depuis les années 1960, soit en termes d'un calcul hasardeux par un premier ministre britannique - David Cameron – qui méconnaît l'Ecosse et dont le parti n'a quasiment aucune représentation Ecossaise. Celui-ci a eu gain de cause à court terme, mais nul ne peut prédire l'avenir de l'Ecosse.

La campagne pour l'Indépendance et le référendum

Le référendum en Ecosse, le grand évènement politique de 2014, continue d'avoir des conséquences imprévisibles sur la politique britannique et européenne. La très forte politisation de la campagne et la bipolarisation autour des deux camps se prête à une interprétation d'irréductibles tensions territoriales. Mais il est important de ne pas sous-estimer les quelques points d'accord entre les partisans du OUI et du NON. La représentation de l'Ecosse comme une nation, et non pas comme une 'simple' région, est largement admise dans les deux camps. Le Royaume Uni est un Etat d'Union, ce qui signifie la signature d'un traité (en 1707, c'est-à-dire après les révolutions anglaises de 1648-52 et 1689) entre deux nations auparavant souveraines. La question clé pendant la campagne était la suivante: les intérêts de l'Ecosse sont-ils mieux préservés au sein d'une Union veille de 300 ans ou par la voie d'une séparation et création d'un nouvel Etat ? Cette fois-ci, les électeurs écossais ont choisi de rester avec l'Union. Ceci dit, la campagne référendaire a démontré la tension entre deux stratégies: la stratégie d'autonomie territoriale? Ou la stratégie d'investir l'Etat au centre (c'est-à-dire Londres)? De manière plus générale, l'on observe cette tension entre l'autonomie territoriale, d'une part, et la conquête des positions de pouvoir au 'centre', de l'autre. L'Ecosse a réussi, pendant 300 ans, a exercer une influence considérable au sommet de l'Etat britannique (par exemple, les anciens premiers ministres Tony Blair et Gordon Brown sont tous 2 nés en Ecosse).

La dimension d'économie politique était très présente dans la campagne. Quel serait l'avenir d'une Ecosse indépendante dans les domaines aussi régaliens que la monnaie, l'Etat providence, la défense, l'immigration, la dette ? Devrait-on avoir <<très peur>> quant à

l'avenir d'une Ecosse indépendante (dixit Deutsche Banque). Il y a eu une forte mobilisation des entreprises multinationales, en général contre l'indépendance. La dimension européenne n'était pas très saillante dans cette campagne, mais un débat passionné a eu lieu parmi les spécialistes du droit européen par rapport à la question si l'Ecosse devrait être admise dans l'UE de manière automatique (article 149 du traité d'Union européenne), ou bien si elle devrait attendre son tour et reformuler une demande d'adhésion (article 150)? D'autres Etats européens se sont invités dans la campagne, notamment l'Espagne, dont le premier ministre Rajoy a laissé planer la menace d'un veto si une Ecosse indépendante tentait de rejoindre l'UE. Le président de la Commission européenne lui-même, Barroso, a émis des doutes par rapport à l'automaticité de l'adhésion Ecossaise. Manifestement, les autres états-membres de l'UE, notamment ceux ayant régions/nations fortes en leur sein (L'Espagne, mais également la Belgique, l'Italie) n'étaient pas prêt à laisser l'Ecosse décider seule.

Finalement le NON l'a emporté. Quels sont les groupes sociaux qui ont déterminé le résultat du référendum. L'analyse qui s'ensuit est à prendre avec précaution, les sondages sortis des urnes étant interdits le soir du référendum. Si l'on prend le sondage *Observer Opinium (*14 septembre 2014), qui a prédit le résultat final avec beaucoup de précision, les grandes tendances apparaissent clairement. D'abord, il y eu un effet genre : 57% des femmes étaient pour le NON, contre 43% pour le OUI. Par contre, les hommes étaient majoritairement en faveur du OUI (52% contre 48% pour le NON). Ensuite, on observe un effet générationnel. Les plus de 60 ans étaient résolument contre (56% contre, 36% pour), mais les 18- 34 étaient très nettement pour (50% pour, 39% contre), les autres cohortes étant plus équilibrées entre les deux camps. Les données les plus significatives concernaient le comportement des électeurs du Parti travailliste, dont entre le quart et le tiers était donnés pour le OUI, selon les

sondages. La perte de contrôle du Parti travailliste sur l'Ecosse est une des conclusions les plus remarquables du référendum de 2014 et sa suite politique (Cole, 2014a, Cole 2014b).

Quelque six mois après le référendum, on constate un retour des tensions territoriales. Le SNP a le vent en poupe, les sondages le créditant d'entre 40% et 50% des intentions de vote aux élections de mai 2015. Son prix pour un accord avec le Parti travailliste ? Rejouer le référendum! La nouvelle dirigeante Nicola Sturgeon a exigé des transferts financiers massifs vers l'Ecosse, ainsi qu'une plus grande liberté fiscale. Face à cette offensive continue des nationalistes, les partis unionistes n'ont pas eu de réponses convaincantes. Le premier ministre Cameron joue avec le feu en proposant des votes anglais pour les lois anglaises («English votes for English laws») au parlement de Westminster, c'est-à-dire une convention où les députés écossais, gallois et nord-irlandais s'abstiennent de voter sur les lois qui s'appliquent uniquement à l'Angleterre. En apparence simple et logique, en réalité ce dispositif créerait un imbroglio législatif et juridique (qu'est-ce qu'une loi uniquement anglaise ? Peut-on empêcher des députés élus pour le parlement de Westminster de se prononcer sur les propositions de loi ?). Pour sa part, le Parti travailliste est en pleine crise en Ecosse, incapable de faire face à l'étroitesse du référendum et de proposer une réforme territoriale d'envergure. Dans les journées qui ont suivi le référendum, le moment était propice pour une véritable refonte constitutionnelle. Mais la Commission Smith, nommée par Cameron avec l'accord des 5 partis principaux (y compris le SNP) s'est contentée de proposer des réformes de fonctionnement (plus de marges d'imposition, plus de contrôle pour les écossais sur certains aspects de l'Etat providence, une loi qui confirmera la pérennité du parlement Ecossais) (Smith, 2015). Quelques semaines après la publication de ce rapport, Mme Sturgeon du SNP rejetait déjà ses recommandations et exigeait plus de pouvoirs pour l'Ecosse en attendant un deuxième référendum.

L'Angleterre : terre sans régions ?

L'histoire du régionalisme en Angleterre est mal connue, car peu visible. Il y a eu très peu de concessions au régionalisme politique (quasi-inexistant, en-dehors du Cornouailles) ; la grande réforme de 1972 a redessiné la carte des comtés traditionnels, en faisant disparaître des références à quelques régions historiques comme le Somerset, le Lancashire ou le Yorkshire. Il existe une certaine tradition de l'Etat en région pendant la période post-1945. La planification économique des années 1960 a vu la création des premières structures étatiques régionales dans le domaine du développement économique. Le gouvernement Major (1990-1997) a créé des bureaux de l'Etat dans les régions au début des années 1990, ainsi qu'un budget unique de l'Etat pour l'aménagement du territoire, géré par ces structures régionales de l'Etat. Dans les deux cas, la <<région>> est un espace stratégique pour le développement économique ou la rationalisation et la coordination administrative.

Une fenêtre d'opportunité politique pour des régions anglaises fut ouverte avec l'élection des néo-travaillistes en 1997. Pendant la campagne électorale de 1997, les travaillistes ont évoqué l'éventuelle création d'assemblées élues dans les régions anglaises. Des hommes politiques d'envergure, tels John Prescott, ont soutenu à fond le projet des régions élues. Mais c'était sans compter avec la forte opposition des fonctionnaires de Whitehall, notamment ceux du DTI et du DfEE[1], et l'indifférence, voire l'hostilité de Blair lui-même. Cet épisode permet de relativiser la cohérence de la démarche de réforme constitutionnelle de Blair ; à l'évidence, l'architecture constitutionnelle introduit de fortes disparités au détriment de l'Angleterre, seul pays du Royaume à ne pas avoir d'instances régionales élues. En novembre 1998, le gouvernement travailliste a créé huit Agences régionales de développement (RDA),

[1] DTI. Département du Commerce et de l'industrie (Department of Trade and Industry). DfEE. Département de l'Education et du Travail. (Department for Education and Employment).

s'abstenant d'aller plus loin, tout en laissant savoir que ces Agences pourraient devenir à terme des Assemblées régionales élues. Les RDA étaient investies de fonctions précises : établir des plans régionaux de développement économique, promouvoir des partenariats entre acteurs publics et privés, assister à la négociation des fonds structurels de l'UE, conseiller les ministères sur les aides industrielles et la formation. Leurs ressources budgétaires étaient loin d'être négligeables – 2 milliards de livres (2,5 milliards d'Euros) par an. Mais la création des RDA portait le sceau d'un compromis bureaucratique qui ne mettait pas en question les intérêts primordiaux des grands ministères centralisateurs. Les RDA étaient loin d'être l'équivalent des régions continentales, même les régions à la française. En 2004 un référendum dans la région du Nord-est a rejeté la proposition de créer une Assemblée régionale, enterrant par cet acte toute dévolution régionale en Angleterre même. En 2010, le gouvernement Cameron a aboli les agences de développement régional et les bureaux régionaux de l'Etat. Force est de constater la faiblesse en Angleterre de la demande sociale pour une démocratie locale ou régionale plus vibrante. Sans même parler des régions, on observe une désaffection manifeste pour les processus de démocratie locale, dont témoigne le taux de participation de seulement 32% aux élections locales de 2012 et la victoire des NON dans les référendums pour l'élection directe des maires dans plusieurs grandes villes anglaises (dont Leeds, Manchester et Birmingham).

Conclusion

L'avenir du Royaume uni difficile est plus difficile à prédire que jamais. Dans sa déclaration de Downing Street, le matin du 19 septembre 2014, Cameron a réitéré sa volonté de garder l'Ecosse dans le Royaume Uni, tout en faisant référence aux autres nations du Royaume Uni,

l'Angleterre en premier. Du point de vue du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord, le dialogue de sourds entre l'Angleterre et l'Ecosse exclut les autres membres de l'Union. Dans le cas gallois, le soutien très ferme du premier ministre Jones au Royaume Uni s'est accompagné d'une demande pour une plus forte dévolution en interne. Logiquement, le pays de Galles va exiger une égalité de traitement avec l'Ecosse. La situation en Irlande du Nord est plus complexe, l'un des deux grands partis (Sinn Fein) étant favorable à l'unification de l'île de l'Irlande, donc logiquement à une fin de la dévolution. A plus court terme, les partis politiques de l'Irlande du Nord vont continuer à faire fonctionner la cogestion entre Catholiques et Protestants qui caractérise le gouvernement de la région, tout en marquant de près les avancées de la dévolution dans les autres régions. Finalement, on observe une déception parmi ceux qui soutiennent une refonte constitutionnelle du Royaume-Uni: face aux pressions des nationalistes anglais au sein du Parti conservateur (en réalité un parti anglais), Cameron soutien la formule des « votes anglais pour les lois anglaises » à la chambre des communes, tout en se gardant bien de revoir l'organisation constitutionnelle du Royaume Uni dans son ensemble. Dans l'état actuel des relations, «English votes for English laws» va t-elle diviser encore les nations et accélérer la fin de l'Union? On observe également l'incapacité des travaillistes, sous Ed Miliband, de proposer une réforme territoriale d'envergure, y compris pour les grandes villes. Enfin, si le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne a lieu (prévu en 2017 si les conservateurs gagnent les élections), on peut imaginer une forte demande de la part des Ecossais pour rejouer le référendum.

Références

Birrell, D. (2012) *Comparing Devolved Governance* Basingstoke: Palgrave.

Bogdanor, V. (2008) *Devolution in the United Kingdom* Oxford: Oxford University Press.

Cole, A. and Stafford, I (2015) *Devolution and Governance: Wales between Capacity and Constraint* Basingstoke: Palgrave.

Cole, A (2014a) 'Scotland's Hour of Choice'. *La Clé des Langues* (Lyon: ENS LYON/DGESCO). ISSN 2107-7029. Mis à jour le 4 septembre 2014. Consulté le 10 avril 2015. Url : http://cle.ens-lyon.fr/anglais/scotland-s-hour-of-choice-237813

Cole, A. (2014b) 'Scotland's No'. *La Clé des Langues* (Lyon: ENS LYON/DGESCO). ISSN 2107-7029. Mis à jour le 3 octobre 2014. Consulté le 10 avril 2015. Url : http://cle.ens-lyon.fr/anglais/scotland-s-no-242450

Martin S. and A. Webb (2009) ‘Citizen-centred’ public services: contestability without consumer-driven competition?’, *Public Money and Management*, 29, 2, 123-130.

Mitchell J. (2004) *Governing Scotland: the Invention of Administrative Devolution* Basingstoke: Palgrave.

Mitchell J. (2009) *Devolution in the UK* Manchester: Manchester University Press.

Smith, R (2014) *Report of the Smith Commission for further devolution of powers to the Scottish Parliament*. Londres et Edimbourg, 27 novembre.

[i] Cette communication fait partie du projet de recherche « Territorial Governance in western Europe between Convergence and Capacity» un réseau international financé par la fondation Leverhulme du Royaume-Uni (IN-2012-109). Je remercie très sincèrement la fondation Leverhulme de son soutien.